

Procès Verbal de l'Assemblée Générale constitutive du 01^{ER} AOÛT 2014

Le vendredi 1^{er} Août 2014 à 9h54 mn, les membres du Laboratoire de Recherche en Gestion des Entreprises dénommé « **LA.R.G.E** » se sont réunis au **CERAP (Cocody-MERMOZ)** en assemblée générale constitutive sur convocation du professeur **ANASSE ADJA AUGUSTIN**.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance à titre personnel.

Etaient présents :

Au titre des professeurs,

- M **KODO MICHEL**, professeur, vice-président de l'université Alassane Ouattara de Bouaké,
- M **KANVALY DIOMANDE**, professeur, président de la chambre des Comptes de Côte d'Ivoire,
- M **OUATTARA ABDOULAYE**, professeur, Doyen de l'UFR SEG de l'Université Félix Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire,
- M **ANASSE ADJA AUGUSTIN**, professeur, Doyen de l'UFR SEG de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké,
- M **AKA BEDIA**, professeur, Directeur du Laboratoire d'Analyse et de Modélisation des Politiques Economiques (**L.A.M.P.E**) de l'UFR SEG de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké,
- M **DAKUYO PAUL**, Docteur, Adjoint au Maire de BOUAKE,
- Mme **ADELE NANIE SIWE**, Docteur, Assistante à l'Université Félix Houphouët de Côte d'Ivoire.

Au titre des **étudiants**, les doctorants de la:

- Première année de THESE en Sciences de Gestion de l'UFR SEG de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké
- Deuxième année de THESE en Sciences de Gestion de l'UFR SEG de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké.
- Et les étudiants du master 2 de recherche en Sciences de Gestion

(Voir la liste de présence en Annexe)

Le mot de bienvenue a été prononcé par le professeur **ANASSE ADJA**. Dans son discours, après avoir salué la présence remarquable des éminents professeurs à cette Assemblée, il a montré l'intérêt du laboratoire avant de conclure sur l'importance de la désignation des membres en charges pour le piloter sans oublier l'exposition et l'amendement des textes propres au laboratoire.

L'Assemblée Générale constitutive procède par la suite à la désignation de son bureau. Professeur **KANVALY DIOMANDE** est désigné **président de la séance** et **YEDOH YEDOH HERVICE**, doctorant, **secrétaire de séance**.

Dans son discours, le président de séance salue la présence et la contribution des professeurs **OUATTARA ABDOULAYE, KODO MICHEL** dans la vie des universités de Côte d'Ivoire, avant de

terminer tout en félicitant le professeur **ANASSE ADJA** qui a bien voulu donner de son temps pour la formation des étudiants en Côte d'Ivoire. Il a poursuivi ses propos pour demander aux étudiants de saisir cette opportunité pour produire ; car pour lui, « *une Université se justifie par la qualité de ses productions et un bon scientifique est celui qui produit* ». Ce laboratoire est donc, selon le président de séance, un espace pour les étudiants pour faire la production scientifique.

L'Assemblée générale constitutive était appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1°) Présentation du règlement intérieur

2°) Amendements des Textes du LA.R.G.E

3°) Présentation des Axes de recherche du LA.R.G.E

4°) Désignation des Responsables des différents Axes de recherche de LA.R.G.E

5°) Présentation et désignation des membres du LA.R.G.E

6°) Divers

PRESENTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

L'Assemblée générale constitutive a désigné deux doctorantes pour faire la lecture des articles du règlement intérieur du **LA.R.G.E** :

Mlle **TOURE NAYE**, THESE 1 sciences de Gestion, a fait la lecture des articles **1, 2 et 3** ;

Mlle **N'ZO JULIA** en THESE 2 sciences de Gestion, a fait la lecture des articles **4, 5 et 6**.

AMENDEMENTS DES TEXTES DU LA.R.G.E

Après la lecture des différents articles du règlement intérieur, des observations ont été faites :

Pour le Professeur **KODO** : au titre de l'Article **3 : Adhésion au LA.R.G.E**, il faut envisager « **l'exclusion** », c'est-à-dire, préciser « **À quel moment on perd son titre de membre ?** »

Pour le professeur **KANVALY DIOMANDE**, les attributions de l'Assemblée générale sont « **trop faibles** ». Il souhaite que chaque année les dirigeants du LA.R.G.E se présentent à l'**AG** pour le renouvellement de leur mandat. Il souhaite aussi que le **Directeur** du laboratoire ait plus de pouvoir que son **sous-directeur** pour éviter des blocages dans le fonctionnement du laboratoire.

Pour le professeur **OUATTARA ABDOULAYE**, comme c'est le départ, il est important de mettre « **des gardes-fous** », que les textes soient clairs pour savoir par exemple :

- Qui est le trésorier Général ?
- Qui est le commissaire aux comptes ?
- Quel est le mandat du directeur ?
- Mettre en place un comité de suivi.
- Le Conseil de laboratoire se réunit combien de fois dans l'année ?
- En cas de dissolution du laboratoire, que deviennent les biens du laboratoire ?

Pour le professeur, il est important de prévoir des articles qui précisent clairement ces cas de figure.

KOUAKOU MATURIN (doctorant THESE 1) : pour lui, la fixation du quorum de l'**AG** pour l'adoption de certaines décisions est importante.

KOUDOU (doctorant, THESE1) : pour ce doctorant, il faut mettre un article pour préciser si les membres du laboratoire sont rémunérés ou pas.

Le professeur **AKA BEDIA** rappelle et précise que sur le plan de la gestion du laboratoire, puisque le **LA.R.G.E** est une partie intégrante du Centre de Recherche pour le Développement (**CRD**), il y a donc des textes qui encadrent son activité au niveau de l'Université.

KOUASSI (doctorant, THESE 1) : pour lui, dans le cadre du partenariat entre les entreprises et le laboratoire, il est important de mentionner un article qui précise clairement la contrepartie des doctorants qui effectueront les études.

PRESENTATION DES AXES DE RECHERCHE DU LA.R.G.E

Au total six axes de recherche ont été présentés respectivement par les doctorants **KOUAO BILE MOUSTAPHA** et **DAGO KOUDOU** ;

KOUAO BILE MOUSTAPHA, doctorant THESE 1 gestion, a présenté les axes suivants :

- Gouvernance et performance des Entreprises
- Contrôle de gestion
- Politique Générale et Stratégie des Entreprises
- Comptabilité et Finance

DAGO KOUDOU, doctorant THESE 1 gestion, a présenté les axes suivants :

- Gestion des Ressources Humaines/Organisation
- Marketing
- Entrepreneuriat

DESIGNATION DES DIFFERENTS RESPONSABLES DES AXES DE RECHERCHE

Pour les responsables des différents axes, le professeur **ANASSE** a fait les propositions suivantes :

- Professeur **TOURE POGO**, responsable de l'axe « Gouvernance et performance des Entreprises »
- Professeur **GANDAHO ROGER**, responsable de l'axe « Contrôle de gestion »
- Professeur **OUATTARA ABOULAYE**, responsable de l'axe « Politique Générale et Stratégie des Entreprises »
- Professeur **BIGOU-LARE**, responsable de l'axe « Comptabilité et Finance »
- Professeur **TIDJANI BASSIROU**, responsable de l'axe « Gestion des Ressources Humaines/Organisation »
- Professeur **OUATTARA ABOULAYE**, responsable de l'axe « Marketing »
- **SOPHIE REA (Doctorante)**, responsable de l'axe « Entrepreneuriat »

L'Assemblée générale constitutive, après échange a adopté à l'unanimité les propositions suivantes :

- Professeur **TOURE POGO**, responsable de l'axe « Gouvernance et performance des Entreprises »
- Professeur **GANDAHO ROGER**, responsable de l'axe « Contrôle de gestion »
- Professeur **OUATTARA ABOULAYE**, responsable de l'axe « Politique Générale et Stratégie des Entreprises »
- Professeur **BIGOU-LARE**, responsable de l'axe « Comptabilité et Finance »
- Professeur **TIDJANI BASSIROU**, responsable de l'axe « Gestion des Ressources Humaines/Organisation »
- Professeur **ANASSE ADJA AUGUSTIN**, responsable de l'axe « Marketing »
- **Mme SOPHIE REA**, responsable de l'axe « Entrepreneuriat »

PRESENTATION ET DESIGNATION DES MEMBRES DU LABORATOIRE

L'assemblée générale constitutive a désigné à l'unanimité sous proposition du professeur **ANASSE** les personnalités ci-dessous pour conduire les activités du LARGE :

- Professeur **OUATTARA ABOULAYE** doyen de l'UFR SED de l'Université Félix Houphouët Boigny
- Professeur **TOURE POGO**
- Professeur **ANASSE ADJA AUGUSTIN**
- **YEDOH YEDOH HERVICE** , doctorant, **THESE 2** de Gestion
- **FOFANA ANDON CESAR**, doctorant, **THESE 2** de Gestion.

Cette équipe sera également chargée de préparer la prochaine assemblée au cours de laquelle les différents responsables du laboratoire seront désignés suivants les informations du règlement intérieur.

DIVERS

Dans son discours, le professeur **ANASSE**, Directeur du Laboratoire (**L.A.R.G.E**), a donné un aperçu des premières activités de ce laboratoire. Il s'agira pour lui de :

- Renforcer les capacités des membres du laboratoire à travers des séminaires de méthodologie ;
- Permettre aux doctorants de publier l'état d'avancement de leurs travaux dans les Cahiers de Recherche, qui seront transformés très rapidement en articles scientifiques.

Pour **DOCTEUR ADELE NANIE**, la présence des éminents professeurs et le soutien de l'Université **ALASSANE OUATTARA** de Bouaké par la présence de son Vice-président, **KODO MICHEL**, permet d'affirmer la bonne collaboration établie et souhaite bon vent au laboratoire.

DOCTEUR DAKUYO, pour sa part, a félicité et encouragé les initiateurs du laboratoire, et souhaite que Bouaké soit une ville émergente par ces initiatives très remarquables.

Professeur **AKA BEDIA** a profité de ce moment pour annoncer le lancement des activités du Laboratoire d'Analyse et de Modélisation des Politiques Economiques (**L.A.M.P.E**) dans les prochains jours.

Le mot de fin est revenu au professeur **KANVALY DIOMANDE**, qui, après avoir bien qualifié la naissance de ce laboratoire, « **naissance assistée** », « **naissance bien préparée** », a soumis une doléance à l'adjoint au maire de Bouaké présent, Docteur **DAKUYO**, afin que le laboratoire puisse bénéficier de l'appui et du soutien matériel et financier du conseil municipal de Bouaké.

Il a terminé ses propos en remerciant tous ceux qui ont donné de leur temps pour que cette Assemblée puisse connaître un succès. Les remerciements sont adressés respectivement aux professeurs :

- **OUATTARA ABOULAYE**
- **KODO MICHEL,**
- **ANASSE ADJA AUGUSTIN,**
AKA BEDIA,
- **DAKUYO PAUL,**
- **ADELE NANIE** et aux **ETUDIANTS.**

Il a exhorté enfin les étudiants à « *mouiller le maillot* » afin de produire à partir de ce laboratoire.

Cette Assemblée Générale constitutive a pris fin à **10h53 mn** ; un cocktail a été servi aux participants.

Fait, à **Abidjan** le **02/08/2014**

PRESIDENT DE SEANCE

Prof. KANVALY DIOMANDE

SECRETARE DE SEANCE

YEDOH YEDOH HERVICE